

Informations produit	 BOSCH	Nom du produit : BÂTON DE COLLE BASSE TEMPÉRATURE 2608000807 Version : 1.0 Date d'impression : 08.08.2022 Page 1 de 7
INFORMATIONS PRODUIT		

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identifiant produit

BÂTON DE COLLE BASSE TEMPÉRATURE 2608000807

Autres appellations commerciales

Bosch :
2.608.000.807

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Adhésif thermofusible

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise : Robert Bosch Power Tools GmbH
PT/EEI

Lieu : 70538 Stuttgart / ALLEMAGNE

Internet : www.bosch-pt.com

Internet :

Responsable de la fiche sécurité : sds@gbk-ingelheim.de

1.4. Numéro de téléphone d'urgence :

INTERNATIONAL : +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7j/s - 365j/a)
Angleterre et Pays de Galles : NHS Direct - 0845 4647 ; Écosse : NHS 24 - 08454 24 24
24



SECTION 2 : Identification des risques

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux selon le règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments de l'étiquette

Conseils supplémentaires

sur l'étiquetage

Le produit ne nécessite pas d'étiquette d'avertissement de danger conformément aux directives CE/aux lois nationales pertinentes.

2.3. Autres dangers

Pendant l'utilisation, le produit est appliqué à des températures élevées, exposant l'utilisateur à de possibles brûlures graves si les précautions appropriées ne sont pas prises. L'exposition à des niveaux élevés de fumées à la température d'application peut provoquer une irritation des yeux et des voies respiratoires. Le produit peut accumuler des charges statiques. Si l'adhésif est surchauffé, notamment par une flamme nue, il brûlera. Une fumée excessive indique une surchauffe.

SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

3.2. Mélanges

Caractéristiques chimiques

Polymères, résines tackifiantes, et antioxydant. Ne contient pas d'ingrédients dangereux ni d'impuretés.

SECTION 4 : Mesures de premiers secours

4.1. Description des mesures de

premiers secours Informations

générales

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et trempés. Si vous vous sentez mal, consultez un médecin.

En cas d'inhalation

Aucun risque d'inhalation lorsque le produit est froid. Sortir à l'air frais en cas d'inhalation de fumée du produit chaud. Traiter toute irritation de manière symptomatique. Si nécessaire, consulter un médecin.

En cas de contact cutané

Les premiers secours ne sont normalement pas nécessaires en cas de contact avec le produit à température ambiante. En cas de contact avec un produit chaud, plonger la partie concernée dans de l'eau froide jusqu'à ce que l'adhésif soit bien solide et que la douleur s'atténue. Ne pas essayer de retirer l'adhésif. Consulter un médecin. L'adhésif peut être ramolli avec de l'huile d'olive ou de la paraffine liquide. Lorsque le produit thermofusible est retiré, traitez-le comme une brûlure normale.

En cas de contact avec les yeux

Les granulés froids peuvent provoquer des abrasions. Si le produit chaud entre en contact avec les yeux, rincer abondamment la zone à l'eau froide propre. Consulter immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin. Rester au repos. NE PAS provoquer de vomissements. Faire boire de grandes quantités d'eau, mais ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets indésirables, tant aigus que différés

Brûlures sévères.

4.3. Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Traiter les symptômes.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

appropriés

Mousse, dioxyde de carbone (CO₂), poudre chimique sèche, sable.

Activités d'extinction d'incendie selon l'environnement.

Moyens d'extinction inappropriés



Ne pas utiliser d'eau car le produit en feu peut flotter sur l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie peut produire : des gaz irritants/corrosifs, inflammables ainsi que des gaz de distillation toxiques (gaz de carbonisation).
Produits de combustion : dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, acide acétique, fumée, hydrocarbures de faible poids moléculaire.

5.3. Conseils pour les pompiers

Utiliser un appareil respiratoire avec une alimentation en air indépendante. Tenue de protection.

Informations complémentaires

Refroidir les récipients à risque avec un jet d'eau pulvérisée.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée de la lutte contre l'incendie doivent être éliminés conformément aux réglementations locales.

SECTION 6 : Mesures en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Portez des gants et des lunettes de protection lorsque vous manipulez des produits fondus ou chauds. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une bonne ventilation.

6.2. Précautions environnementales

Ne pas rejeter dans les égouts/les eaux de surface/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laisser solidifier. Les matières renversées peuvent être glissantes sur les surfaces dures.

Ramasser mécaniquement après refroidissement et collecter dans un récipient approprié pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Respecter les consignes de protection (voir sections 7 et 8). Informations pour l'élimination voir section 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour

une manipulation sûre Conseils

pour une manipulation sûre

Aucune exigence particulière. Lors du vidage des sacs en vrac, le produit peut accumuler une charge statique.

7.2. Conditions de sécurité du stockage, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences relatives aux locaux de stockage et aux cuves

Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker dans un endroit propre et sec à des températures comprises entre 5°C/40°F et 30°C/85°F avec les récipients maintenus fermés.

Informations complémentaires sur les conditions de stockage

Tenir à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Colle industrielle



SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Des mesures nominales d'hygiène industrielle devraient être suffisantes. En cas de contact avec des matériaux chauds, porter des gants résistant à la chaleur, une protection des bras et un écran facial. Pendant le traitement, une bonne ventilation est nécessaire. L'utilisation d'une ventilation par aspiration locale est recommandée pour contrôler les fumées.

8.2. Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne ventilation, en particulier dans les zones confinées. Réduire au minimum les concentrations d'exposition sur le lieu de travail.

Mesures de protection et d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Pendant l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Protection des yeux et du visage

Lunettes de sécurité avec protection latérale (EN 166).

Gants de protection

Lorsque vous manipulez des produits thermofusibles, portez des gants de protection résistant à la chaleur.

Protection cutanée

Utiliser des vêtements de protection individuelle. La peau doit être lavée en cas de contact.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement requis.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État	solide
physique :	blanc/blanc cassé
Couleur :	
Odeur :	aucune odeur significative à température ambiante
Point de fusion :	>75 °C/165 °F
Point d'éclair :	> 200 °C/390°F
Limites inférieures d'explosivité :	n.d.
Limites supérieures d'explosivité :	n.d.
Pression de vapeur : (à 20 °C)	
Densité (à 20 °C) :	n.d.
Inflammabilité (solide, gaz)	Combustible, mais non inflammable
Température d'allumage automatique :	> 200 °C/390°F
Viscosité :	Solide à température ambiante

9.2. Autres

informations Aucune donnée disponible.

**SECTION 10 : Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Réactivité chimique limitée. Aucun produit chimique dangereux n'est connu pour être formé pendant l'utilisation de ce produit. L'ajout d'eau au produit fondu provoquera la formation de mousse et de bruite.

10.2. Stabilité chimique

En cas de stockage à des températures ambiantes normales (-40°C/-40°F à + 40°C/105°F), le produit est stable.

10.3. Risque de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Stockage en dessous de 5°C/40°F et au-dessus de 30°C/85°F.

10.5. Matériaux incompatibles

Aucun matériau à mentionner en particulier.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas lorsqu'il est utilisé pour les usages prévus.

SECTION 11 : Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets****toxicologiques Toxicité aiguë**

Non déterminé.

Irritation et corrosivité

Non déterminé.

Effets sensibilisants

Non déterminé.

Toxicité à doses répétées

Non déterminé.

Effets cancérogènes/mutagènes/toxiques pour la reproduction

Non déterminé.

Autres informations**Inhalation**

Danger négligeable à température ambiante. Les vapeurs à température élevée peuvent être irritantes pour les yeux et les voies respiratoires.

Contact cutané

Danger négligeable à température ambiante. Le contact avec un matériau chaud peut provoquer des brûlures graves selon la quantité.

Contact avec les yeux

L'exposition à un matériau chaud peut provoquer des brûlures graves. Les granulés peuvent rayer la surface des yeux ou provoquer une irritation mécanique.

Ingestion

Non déterminé, mais faible ordre de toxicité supposé.

SECTION 12 : Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Aucun effet indésirable connu.

12.2. Persistance et dégradation

Aucun effet indésirable connu.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non déterminé.

12.4. Mobilité dans le sol

Non déterminé.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB



Selon le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), aucune des substances contenues dans ce produit n'est une substance PBT / vPvB.

12.6. Autres effets indésirables

Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Les méthodes d'élimination appropriées sont les incinérateurs avec récupération d'énergie ou les décharges agréées, conformément aux réglementations communautaires, nationales et locales. Veiller à ce que les réglementations communautaires, nationales et locales soient respectées

SECTION 14 : Informations liées au transport

Non réglementé pour la terre, la mer, les voies navigables intérieures ou l'air.

14.1. Numéro ONU :

Aucune matière dangereuse telle que définie par les réglementations de transport.

14.2. Nom d'expédition propre à l'ONU :

Aucune matière dangereuse telle que définie par les réglementations de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport :

Aucune matière dangereuse telle que définie par les réglementations de transport.

14.4. Groupe d'emballage :

Aucune matière dangereuse telle que définie par les réglementations de transport.

14.5. Risques environnementaux

Aucune matière dangereuse telle que définie par les réglementations de transport.

14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur

Aucune matière dangereuse telle que définie par les réglementations de transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de Marpol et au code IBC

Aucune matière dangereuse telle que définie par les réglementations de transport.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementation/ législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique

à la substance ou au mélange Informations sur la réglementation de l'UE

Règlement (CE)649/2012 Non applicable

REACH-SVHC pour autorisation (Article 59) Non applicable/

Les composants de ce produit sont déclarés dans les inventaires suivants :

REACH : tous les ingrédients sont (pré-)enregistrés ou exemptés.

TSCA : toutes les substances chimiques contenues dans ce matériau sont incluses dans l'inventaire des substances chimiques de la TSCA ou en sont exemptées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

SECTION 16 : Autres informations

Une application incorrecte peut entraîner une dégradation du produit. Respecter la température de traitement maximale recommandée pour ce produit ou la fiche technique appropriée. Si nécessaire, contacter le service technique pour obtenir des conseils.

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses

IATA/ICAO = Association internationale du transport aérien / Organisation de l'aviation civile

internationale MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

Code IBC = Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques

dangereux en vrac GHS = Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

REACH = Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits

chimiques CAS = Service de résumé chimique

EN = norme européenne

ISO = Organisation internationale de normalisation



DIN = Deutsche Industrie Norm

PBT = Persistant, bioaccumulatif et toxique

LD = Dose létale

LC = Concentration létale

EC = Concentration des
effets

IC = Concentration médiane d'immobilisation ou concentration médiane inhibitrice

Informations supplémentaires

Les données des points 4 à 8, ainsi que 10 à 12, ne se réfèrent pas en partie à l'utilisation et à l'emploi régulier du produit (dans ce sens, consulter les informations sur l'utilisation et sur le produit), mais à la libération de quantités importantes en cas d'accidents et d'irrégularités.

Ces informations décrivent exclusivement les exigences de sécurité pour le(s) produit(s) et sont basées sur le niveau actuel de nos connaissances.

Les spécifications de livraison sont contenues dans la fiche produit correspondante.

Ces données ne constituent pas une garantie pour les caractéristiques du ou des produits telles que définies par les réglementations légales en matière de garantie.

(n.a. = non applicable ; n.d. = non déterminé)

(Les données relatives aux ingrédients dangereux ont été tirées respectivement de la dernière version de la fiche de données de sécurité du sous-traitant.)